



*Tes souffrances sont passées.
Repose en paix*

Madame Veuve Elisa Lampert-Richely et ses enfants, Madame Veuve Antoinette Gallotti-Richely et ses enfants, Madame et Monsieur A. Greub-Richely, Madame et Monsieur P. Ingold-Richely, Monsieur et Madame Christian Bringold et leurs enfants, à Boltigen, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire à leurs parents amis et connaissances, du décès de leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand'mère, tante et parente

Madame Veuve

Elise RICHELTY-ERNI

que Dieu a rappelée à Lui, mercredi, à 3 ¹/₄ heures de l'après-midi, dans sa 61^{me} année, après une longue et très pénible maladie, munie des Saints-Sacrements de l'Eglise.

La Chaux-de-Fonds, le 28 septembre 1916.

L'inhumation **SANS SUITE** aura lieu **samedi 30** courant, à 1 heure après-midi.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire, rue de la Cure 7. 19763

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.